

ELEMENTS DE REPOSE RELATIFS AU DISPOSITIF DES GROUPES DE COMPETENCE

Les réunions d'animation pédagogique qui se sont tenues au printemps 2011 ont permis de mettre en lumière une série d'interrogations partagées par de nombreux collègues dans l'académie.

Nous avons souhaité faire la synthèse des orientations que nous avons développées lors de nos rencontres.

Question n°1 : L'évaluation diagnostique est lourde et chronophage. Elle diffère le début effectif des cours de langue. Comment parvenir à lever cet obstacle ?

Rappel : L'évaluation diagnostique dans les 5 activités langagières est incontournable. Plusieurs options sont envisageables :

- la préparer en amont, à savoir en fin d'année scolaire précédente (mai/juin).

- * s'adosser à des exemples consultables sur le site académique
- * bâtir cette évaluation selon les niveaux du CECRL (de A1 à B1, voire B2) en intégrant tous les professeurs à ce travail. Ne pas retenir la notation dans ce cadre
- * associer étroitement l'équipe de direction à l'aspect organisationnel de la passation de cette évaluation
- * déconnecter cette évaluation de la validation « A2 » au DNB
- * imaginer des outils réalistes et aisés à corriger
- * l'oral est chronophage : imaginer une pratique des oraux comme cela se fait pour les oraux « blanc » en français. Il est également possible d'imaginer de faire passer deux élèves à la fois (cf interaction)
- * enfin il est envisageable de mutualiser des outils entre différents lycées, tout en sachant que le processus d'élaboration, quelle que soit l'imperfection du résultat final, est essentiel car il permet d'échanger sur le fond et d'harmoniser exigences et pratiques

- la préparer dans le cadre de la liaison collège/lycée avec des équipes mixtes d'enseignants.

- * On procède alors à l'évaluation en fin de 3^e, les résultats étant consignés sur une fiche navette transmise au lycée d'accueil. Il est envisageable que les professeurs de lycée participent à cette passation. On peut imaginer également que l'évaluation de l'oral se fasse au collège et que l'évaluation de l'écrit se fasse au lycée. L'intérêt est donc de rentrer de plain-pied dans les apprentissages en seconde et d'éviter de débiter l'année par des évaluations, ce qui n'est pas ressenti positivement par les élèves même s'il s'agit d'un positionnement diagnostique.

En tout état de cause, il convient d'insister sur la souplesse et sur la multiplicité des options et sur le fait qu'il faut circonscrire dans le temps cette passation grâce à une mobilisation de tous (professeurs de L.V, professeurs en général, équipe de direction).

Question n°2 : Comment construire les groupes et ne pas tomber dans la dérive des groupes de niveaux ?

-En préambule, il convient de rappeler les évaluations, aussi bien conçues soient-elles, ne sont pas infaillibles. Rien n'interdit donc de changer tel ou tel élève de groupe après quelques jours s'il s'avère que le groupe n'est pas adapté.

groupe de compétence vs groupe de niveau :

GROUPE DE COMPETENCE	GROUPE DE NIVEAU
- évaluation adossée aux niveaux du CECRL	- évaluation notée
- idée de profil linguistique	- idée de classement
	- prépondérance de l'écrit

<ul style="list-style-type: none"> - regroupement fondé sur 2 AL (une AL à construire en se fondant sur l'AL assez solide) - les 5 AL sont reconnues d'égale importance - mobilité des groupes - idée d'hétérogénéité contrôlée - prendre l'élève où il en est et imaginer une progression en proposant des étapes intermédiaires - travail en équipe indispensable 	<ul style="list-style-type: none"> - forte coloration grammaticale - groupe figé pendant l'année - compétence pragmatique et sociolinguistique peu prises en compte - chaque groupe est globalement homogène - souvent le groupe « fort » progresse davantage que le groupe « faible » - travail en équipe ?
---	--

- groupe de niveau → groupe de compétence → groupe de niveaux de compétence

Question n°3 : Quid des évaluations durant l'année scolaire ? Quelles incidences sur l'orientation ? Quelle communication en direction des familles ?

Une communication claire en direction des familles est essentielle :

* en amont : explicitation de l'évaluation diagnostique. Les choses seront d'autant plus aisées que cette évaluation aura été réalisée au collège et qu'elle ne viendra pas alourdir la rentrée au lycée déjà source de perturbation et de stress

* durant l'année : réfléchir au format des bulletins scolaires (bulletin traditionnel avec notes auquel on pourrait ajouter un feuillet spécifique aux L. V et qui se déclinerait suivant les 5 AL). Eclaircir le paradoxe apparent suivant : une notation chiffrée qui peut être flatteuse au regard des progrès accomplis par l'élève mais un niveau de compétence qui demeure modeste au regard des attentes des programmes. Cette explicitation permettra d'éviter les incompréhensions et les tensions au moment de l'orientation proposée suite au conseil de classe du 3^e trimestre (un élève ayant atteint le niveau A2+ en fin de seconde alors qu'il était en A1 en début d'année scolaire peut-il pour autant prétendre choisir la filière L ?). Il semble prudent d'imaginer un devoir commun à toutes les classes de seconde pendant l'année pour mettre les choses en perspective, sans pour autant surdimensionner cette épreuve.

Question n°4 : Comment concrètement permettre aux élèves de changer de groupe ?

* La construction des emplois du temps en barrettes le permet sur un plan technique

* Sur un plan pédagogique, nécessité d'imaginer des progressions communes en déterminant, en amont, des thématiques culturelles communes qui seront déclinées ensuite selon les choix des professeurs et selon les groupes au regard du couple d'AL dominantes travaillées (nature des supports par exemple). Il s'agit d'une harmonisation, la liberté pédagogique de chacun est préservée.

* Pour ce faire, il convient de s'adosser au programme culturel de la classe de seconde.

* Cette harmonisation permet de prendre en compte dans les évaluations, qu'elles soient communes ou non, la compétence culturelle

* Le changement de groupe doit être expliqué et négocié avec les intéressés. Il doit se faire de manière pertinente et raisonnée (un changement, voire deux au grand maximum).

Quelques mots ou expression clés en résumé : travail en équipe (par langue et interlangue), modestie et pragmatisme, concertation, régulation, harmonisation des pratiques d'enseignement et d'évaluation, mise en œuvre concrète du CECRL, entraînement effectif aux 5 AL avec la perspective d'une épreuve terminale revisitée en adéquation avec cet entraînement, hétérogénéité maîtrisée, meilleure prise en compte des élèves, progression, progrès, ...